

AUTRES MISSIONS POSSIBLES

• Capitaine d'équipe

Pour l'ensemble des séries jeunes (jusqu'à U19) seul le dirigeant majeur sera reconnu comme responsable.

Il est habilité à poser des réserves

Il est chargé de transmettre les consignes de l'arbitre

Faire respecter l'esprit sportif de la compétition

Vérifier la feuille de match et la signer

• Arbitre

L'arbitre est un acteur essentiel du football. Dans le cas où il n'y a pas d'arbitre officiel la rencontre est en priorité arbitrée par un dirigeant appartenant au club recevant.

Il doit être muni de sa licence, il est fortement conseillé de disposer d'une autorisation médicale (mais non obligatoire en LPIFF)

Un match ne peut être remis pour manque d'Arbitre

• Délégué de Club

IL EST L'HOMME CLÉ POUR UNE RENCONTRE SANS PROBLÈME

• Il est le garant de la sécurité des arbitres et de la rencontre.

• Il veille à la sécurité de l'aire de jeu et doit s'assurer qu'aucune personne étrangère ne puisse accéder au terrain.

• Il ne peut assurer aucune autre fonction.

• Il doit porter un brassard apparent et être identifiable par tous.

• Il a un devoir de réserve et doit pour cela se dispenser de tout commentaire.

LE DIRIGEANT

Un seul mot

RESPECT

Des Adversaires
Des Arbitres
Des Éducateurs
Des Dirigeants
Des Joueurs
Du Club
Du Public

LA PASSION DU FOOTBALL VRAI



ROLE DU DIRIGEANT

- Il a un rôle prépondérant dans le club, il est la courroie de transmission entre les joueurs et le président.
- Il est garant de la politique du club auprès de ses joueurs.
- Il veille à donner une bonne image de son club partout où son équipe se déplace.

DISTRICT DES YVELINES
DE FOOTBALL

26 Rue Charles de Gaulle
78860 SAINT NOM LA BRETECHE

Téléphone : 01 30 80 13 04

Télécopie : 01 34 62 09 31

Messagerie : administration@dyf78.fff.fr

PRESENTATION DU ROLE DU DIRIGEANT

SES OBLIGATIONS

- Il doit être **impérativement licencié** pour exercer une fonction officielle de dirigeant, d'arbitre ou de délégué de Club.
- Il peut représenter son club devant les instances ou assemblées générales.
- Il **doit être majeur**.

SES RESPONSABILITES

- Il est **responsable** des **personnes mineures qu'il encadre**, même en dehors de l'enceinte sportive.
- Il **respecte la réglementation routière**, adaptée au transport des enfants
- Il **prend ses dispositions** en matière d'assurance.

SON ORGANISATION

Pour accomplir au mieux la mission qui lui a été confiée et bien préparer ses rencontres, il doit être **organisé et efficace**

Avant la rencontre

Téléphoner aux:

- dirigeants l'accompagnant
- adversaires pour s'assurer de leurs couleurs

Consulter les sites internet des gestionnaires de la compétition (Ligue et District)

Le Jour de la rencontre

Préparer le matériel nécessaire à la compétition

- feuille de match
- fiche de suivi
- licences ou pièces d'identités et certificats médicaux
- maillots
- ballons
- drapeaux
- poteaux de coin
- sifflet
- pharmacie
- boissons
- brassards (capitaine et délégué)



Transmettre la feuille de match au secrétariat / ou la fiche de suivi.

NE PAS OUBLIER !!

• La Licence

Le ou les joueurs (du Débutant au Vétéran) dont les licences ont été oubliées doivent impérativement présenter UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU FOOTBALL et une pièce d'identité avec photo

INTERDIRE à un joueur sans certificat médical de prendre part à la rencontre

• La Feuille de match

C'est la **pièce officielle** d'un match, une attention particulière devra être apportée en la remplissant, pour limiter les litiges. Elle est **obligatoire** pour chaque rencontre et doit être remise 45mn avant le match.

Tous les joueurs susceptibles de participer à la rencontre **doivent figurer** sur la feuille de match.

Toutes les personnes du banc de touche **doivent être licenciées** et **doivent figurer** impérativement sur la feuille de match, (maximum : 7 personnes).